

RAPPORT D'ACTIVITÉS

2021

Table des matières

INTRODUCTION.....	3
MOBILISATION DES RECETTES FISCALES.....	4
A. Actions menées pour optimiser les recettes.....	4
B. Exécution des recettes fiscales au 31 décembre 2021.....	7
II. ACTIVITES DES SERVICES D'APPUI.....	8
A. Missions d'audit et de contrôle.....	8
1. Missions d'Audit.....	8
2. Missions d'Inspection et de Contrôle.....	8
3. Autres Missions.....	8
4. Observations sur le fonctionnement du service.....	11
5. Indicateur de performance.....	11
B. La gestion du courrier à la Direction Générale.....	11
1. Les missions du SCCA.....	11
2. Traitement du courrier entre 2020 et 2021.....	12
C. IMMATRICULATION DES CONTRIBUABLES.....	13
1. Evolution des créations de nouvelles sociétés.....	13
2. Evolution des mises à jour des statuts.....	13
III. ACTIVITES DES SERVICES CENTRAUX.....	15
A. Législation et Contentieux.....	15
1. Bilan par nature d'activités.....	15
2. Constitution et gestion du fond documentaire.....	15
3. Activités et rencontres internationales.....	15
4. Autres activités.....	16
5. Bilan humain et matériel.....	16
B. Programmation de la vérification sur 2021.....	16
C. Gestion des Régimes Spécifiques.....	17
1. Traitement du courrier.....	17
2. Traitement des demandes de dispenses et d'exonérations de TVA.....	17
3. Dépense fiscale en matière de TVA.....	17
4. Répartition des attestations établies par nature d'impôt et par type de dispense ou d'exonération.....	18
5. Dépenses fiscales de la ZES de Nkok (<i>dispenses ouvertes et fermées</i>).....	18
6. Dépenses fiscales par secteur d'activités hors ZIS.....	19
7. Récapitulatif des dépenses fiscales globales (<i>Hors ZIS et ZIS</i>).....	19
IV. ACTIVITES LIEES AUX OPERATIONS DE CONTRÔLES PAR SERVICE OPERATIONNEL.....	20
A. Contrôles sur Pièces.....	20
B. Contrôles Formels.....	20
V. PROBLEMATIQUES LIEES AU FONCTIONNEMENT DES SERVICES DE LA DGI.....	21

Table des Tableaux

Tableau 1 : Récapitulatif annuel des recettes fiscales selon le rapprochement DGI/DGCPT au 31 décembre 2021.....	4
Tableau 2 : Exécution des recettes en trésorerie et en budgétaire au 31 décembre 2021	6
Tableau 3 : Etat des encaissements des RAR entre 2016 et 2020.....	7
Tableau 4 : Indicateur de performance : taux de réalisation des recettes fiscales en trésorerie au 31 décembre 2021.....	7
Tableau 5 : Ecart entre les missions prévues et les missions réalisées.....	9
Tableau 6 : Missions d'Audit, d'Inspections/Contrôles réalisées sur l'année 2021	10
Tableau 7 : Evaluation de la performance de l'Inspection des Services sur l'année 2021	11
Tableau 8 : Evaluation du traitement du courrier entre 2020 et 2021	12
Tableau 9 : Evaluation des créations de sociétés entre 2020 et 2021	13
Tableau 10 : Evolution des mises à jour entre 2020 et 2021	13
Tableau 11 : Evolution des mises en sommeil entre 2020 et 2021.....	14
Tableau 12 : Evolution des radiations entre 2020 et 2021.....	14
Tableau 13 : Traitement de courrier.....	17
Tableau 14 : Traitement des demandes de dispenses et d'exonérations de TVA	17
Tableau 15 : Montant de la tva dispensée ou exonérée.....	17
Tableau 16 : Montant de la CSS dispensée ou exonérée	18
Tableau 17 : Dispenses accordées à la ZES de Nkok	18
Tableau 18 : montant de la CSS dispensée ou exonérée.....	19
Tableau 19 : Montant de la TVA dispensée de la CSS dispensée ou exonérée	19
Tableau 20 : Etats des contrôles sur pièces pour l'année 2021	20
Tableau 21 : Etats des contrôles formels pour l'année 2021.	20

Table des Graphiques

Graphique 1 : Exécution de l'objectif de recettes en budgétaire et en trésorerie au 31 décembre 2021.....	7
Graphique 3 : Part des missions d'audit et de contrôles sur l'ensemble	9
Graphique 4 : Nombre de missions réalisées sur l'objectifs du PAP.....	9
Graphique 5 : Evolution du traitement du courrier par type entre 2020 et 2021.....	12
Graphique 6 : Evolution des créations de sociétés entre 2020 et 2021.....	13
Graphique 7 : Evolution des mises à jour entre 2020 et 2021.....	13
Graphique 8 : Evolution des mises en sommeil	14
Graphique 9 : Evolution des radiations entre 2020 et 2021	14

INTRODUCTION

La Direction Générale des Impôts (**DGI**) a été créée par décret n°1139/PR/MEFBP du 18 décembre 2002 à la suite de la fusion des anciennes Directions Générales des Contributions Directes et Indirectes, des Domaines, de l'Enregistrement et du Timbre et de la Conservation Foncière et des Hypothèques. Son organisation et ses missions ont été complétées par le décret n°122/PR/MECIT du 28 février 2012 modifiant le décret n°1139 ci-dessus cité.

La Direction Générale des Impôts a pour missions ;

- d'élaborer la loi fiscale ;
- d'asseoir l'ensemble des impôts et taxes ;
- de recouvrer les impôts et taxes relevant de sa compétence ;
- de contrôler le respect de la loi fiscale ;
- de traiter le contentieux fiscal.

Dans le cadre du plan stratégique 2021-2023 et afin d'optimiser ses processus de façon durable, la **Direction Générale des Impôts (DGI)** s'est donnée la mission d'élaborer un dispositif de **Contrôle Interne** plus adéquat. Cette démarche répond à la nécessité de notre administration de renforcer sa capacité à atteindre ses objectifs en recettes et en qualité.

Les réformes en cours de formalisation ont vocation à doter le pays des moyens nécessaires à l'horizon 2025, d'augmenter les recettes de l'état par l'extension de l'assiette fiscale et par l'optimisation du coût de l'impôt. Nous faisons référence à la finalisation de la réforme de la « facture normalisée » entre autres qui concourt à la digitalisation des services fiscaux.

En ce qui concerne la mobilisation des recettes fiscales, il importe de rappeler que la Loi de Finances Initiale pour l'année 2021 a assigné à la DGI un objectif de recettes fiscales d'un montant de mille vingt-et-un milliards neuf cent cinquante quatre millions (1.021.954.000.000) de francs CFA. Les prévisions en trésorerie pour l'année 2021 font état d'un atterrissage en recettes de mille trois cent trente et un milliards (1 331 000 000 000) de FCFA. Au 31 décembre 2021, la DGI a enregistré une recette de mille cent quatre vingt quatre milliards cent cinquante sept millions cent quatre vingt quatre mille trois cent quatre vingt dix (1 184 157 184 390) FCFA soit un taux de réalisation en trésorerie de 88,97 % par rapport aux prévisions en trésorerie citées ci-dessus.

Ce rapport d'activités s'articulera sur les axes principaux suivants :

- la mobilisation des recettes fiscales ;
- les activités des services d'appui ;
- les activités des services centraux ;
- les activités des services opérationnels.

MOBILISATION DES RECETTES FISCALES

A. Actions menées pour optimiser les recettes

Dans le cadre de l'optimisation des recettes et de l'opérationnalisation du plan stratégique 2021-2023, il a été donné comme orientations stratégiques entre autres, d'accroître de 30% les recettes fiscales, d'élargir l'assiette fiscale et d'améliorer le service rendu à l'utilisateur.

✓ Les actions clés menées par les services d'appui :

L'opérationnalisation du plan stratégique 2021-2023 se poursuit. A cet effet, la Direction Générale et l'Inspection des Services pilotent les opérations et mettent en place les outils nécessaires pour la réalisation des objectifs stratégiques fixés.

S'agissant de la digitalisation des services de l'Administration fiscale, la Direction de la Centralisation, de la Statistique et des Emissions (DCSE) intervient sur l'implémentation et la maintenance du Guichet Numérique de l'Investissement (GNI) lancé le 02 juin 2020 par l'Agence Nationale pour la Promotion de l'Investissement (ANPI). Ainsi, neuf mille (9 000) sociétés et entreprises individuelles ont été créées. La DCSE, en collaboration avec l'Inspection des Services (IS) et les services opérationnels de la DPIE, a aussi contribué à la mise en place du bureau des impôts de Mont-Bouët dédié à la fiscalisation des opérateurs économiques non immatriculés.

Sur l'année 2021, l'Inspection des Services a mené différentes actions d'appui stratégique afin d'optimiser le résultat de cette année. Les missions d'inspection et d'audit diligentées ont permis d'améliorer la qualité du service à l'utilisateur, la performance des services de recettes et de recouvrement.

Enfin, la Direction Générale (DG) a mis en place un comité pour le suivi et le traitement des restes à recouvrer (RAR). Ainsi, sur la période de 2016-2020, la DGI a enregistré une recette de onze milliards cinq cent quarante neuf millions sept cent deux mille soixante treize (11 549 702 073 FCFA) sur les restes à recouvrer.

✓ Les différents services opérationnels ont réalisé les actions clés suivante :

En ce qui concerne les Directions Provinciales, les campagnes de fiscalisation des opérateurs économiques non immatriculés se poursuivent. Entre le 18 et le 30 novembre 2021 à Franceville, cent cinquante sept (157) contribuables non immatriculés ont été admis dans le circuit de fiscalisation et les efforts sont consentis par toutes les DPI dans ce sens. C'est notamment le cas de la Direction Provinciale des Impôts du Woleu-Ntem/Ogooué Ivindo (DPIWNOI) qui enregistre huit cent trente et un (831) immatriculations de plus en 2021, pour ne citer que ces deux directions provinciales.

Les DPI ont aussi relevé l'importance de la qualité dans le traitement des dossiers physiques de contribuables, le renforcement du civisme fiscal des opérateurs, la systématisation des Contrôle Sur Pièces et la compression des restes à recouvrer dans leurs stratégies respectives.

Tableau 1 : Récapitulatif annuel des recettes fiscales selon le rapprochement DGI/DGCPT au 31 décembre 2021

Rubriques	Trimestre 1	Trimestre 2	Trimestre 3	Trimestre 4	Total
Swifts	68 209 088 422 XAF	49 045 148 967 XAF	38 626 363 951 XAF	50 247 411 931 XAF	362 008 614 611 XAF
E-TAX	60 602 354 296 XAF	73 057 002 496 XAF	66 474 660 943 XAF	81 115 078 899 XAF	481 383 114 369 XAF
Chèques	40 740 999 088 XAF	46 629 361 101 XAF	35 629 132 810 XAF	45 660 107 827 XAF	291 659 093 825 XAF
Numéraires	7 608 397 579 XAF	6 851 555 124 XAF	5 912 311 617 XAF	8 361 832 945 XAF	49 106 361 585 XAF
Total	177 160 839 385 XAF	175 583 067 688 XAF	146 642 469 321 XAF	185 384 431 602 XAF	1 184 157 184 390 XAF

<i>Opérations d'ordre</i>	33 926 738 810 XAF	5 598 365 757 XAF	4 280 404 780 XAF	22 035 272 102 XAF	109 646 290 796 XAF
<i>Objectifs du trimestre</i>	273 000 000 000 XAF	142 000 000 000 XAF	157 000 000 000 XAF	187 000 000 000 XAF	1 331 000 000 000 XAF
<i>Taux réalisation en trésorerie</i>	65%	124%	93%	99%	89%
<i>Recettes pétrolières (IS)</i>	17 275 000 000,00 XAF	19 332 000 000,00 XAF	11 895 000 000,00 XAF	7 343 081 972,00 XAF	104 347 081 972 XAF
<i>REGULARISATIONS</i>	10 091 556 363,00 XAF	17 687 515 374,00 XAF	10 580 256 610,00 XAF	9 290 083 899,00 XAF	47 649 412 246 XAF

Source : DGI, DGCPT

EXECUTION DES RECETTES FISCALES SANS IS PETROLE :

1 231 806 596 636 XAF

TAUX DE REALISATION :

93 %

EXECUTION DES RECETTES FISCALES AVEC IS PETROLE :

1 336 153 678 608 XAF

Tableau 2 : Exécution des recettes en trésorerie et en budgétaire au 31 décembre 2021

Exercice 2021	TOTAL
OBJECTIFS	724 990 000 000
TAUX DE REALISATION/RECETTES FISCALES EN TRESORERIE	100%
TAUX DE REALISATION/RECETTES FISCALES EN TRESORERIE HORS PETROLE	93%
RECETTES FISCALES EN TRESORERIE	726 282 478 262
RECETTES FISCALES ORDINAIRES PETROLIERES	51 502 407 190
RECETTES FISCALES EN TRESORERIE HORS PETROLE	674 780 071 072
A. TAXES SUR BIENS ET SERVICES	230 726 534 983
. T.V.A.	191 565 140 718
. AUTRES TAXES / BIENS SERV	39 161 394 265
. TAXES SUR ACTIV.FINANCIERES	-
. DROITS D'ACCISES	15 719 344 064
. TAXES SUR LES JEUX	1 265 210 798
. SUR LES LOYERS	3 093 957 805
. SUR LES TRANSACTIONS	98 606 499
. REDEVANCE AUDIOVISUELLE	1 715 067 061
. Taxe/transferts Fonds	
. AUTRES TAXES	16 029 034 635
B. IMPOTS SUR LES SOCIETES H.P	186 447 317 102
. IS NORMAL	109 108 323 007
. IS MINES	2 674 089 565
. RETENUE A LA SOURCE	23 129 991 837
. PRECOMPTE IS FORESTIER	
. IS PETROLE	51 502 407 190
C. IMPOTS SUR LES PERSONNES	100 842 898 144
. IRPP	37 812 872 736
. IRPP Prélèvement Employeur	27 557 724 895
. I.F.R.	141 846 822
. Taxe Complémentaire	26 138 754 424
. Autres	9 191 699 267
D. AUTRES RECETTES FISCALES	34 346 099 196
. ENREGISTREMENT	10 039 908 775
. IRVM	20 249 517 768
. PENALITES	-
. AUTRES TAXES	4 056 672 653
E. RECETTES NON FISCALES	21 441 827 762
. PRODUITS DES PARTICIPATIONS	12 197 412 562
. DOMAINE MINIER	5 773 352 090
. DOMAINE FORESTIER	260 717 266
. DOMAINE FONCIER	23 583 785
. DOMAINE PETROLIER	
. RECETTES DIVERSES	3 185 170 059
F. RECETTES AFFECTEES	51 873 199 887
. PATENTES	2 626 346 118
. ISL	2 038 085 468
. LICENCES	80 483 277
. FONCIER BATI	7 569 416 549
. FONCIER NON BATI	923 444 174
. FOND NATIONAL DE L'HABITAT	7 263 093 493
. TAXE VICINALE	18 525
. TAXE MUNICIPALE/CARBURANTS	2 301 536 867
. CONTRIBUTION POUR LES ORDURES MENAGERES	4 641 932 650
. CONTRIBUTION SPECIALE DE SOLIDARITE NATIONALE	18 963 600 993
. TAXE FORFAITAIRE DE SOLIDARITE NATIONALE	1 778 637 863
. RETENUES ASSURANCE MALADIE	63 360 403
. PENSIONS	-
. FER II (RUR)	1 465 784 205
. FONDS DE FORMATION PROFESSIONNELLE	2 157 459 302
RECETTES A REPARTIR (VIREMENT IMPOTS: RECETTES EXCEPTIONNELLES)	100 604 601 189
. RECETTES EXCEPTIONNELLES HORS PETROLE	89 791 829 420
. RECETTES EXCEPTIONNELLES PETROLIERES	10 812 771 769
OPERATIONS D'ORDRE	60 052 556 589
RECETTES BUDGETAIRES	786 335 034 851 XAF
RECETTES BUDGETAIRES HORS PETROLE	734 832 627 661 XAF

Tableau 3 : Etat des encaissements des RAR entre 2016 et 2020.

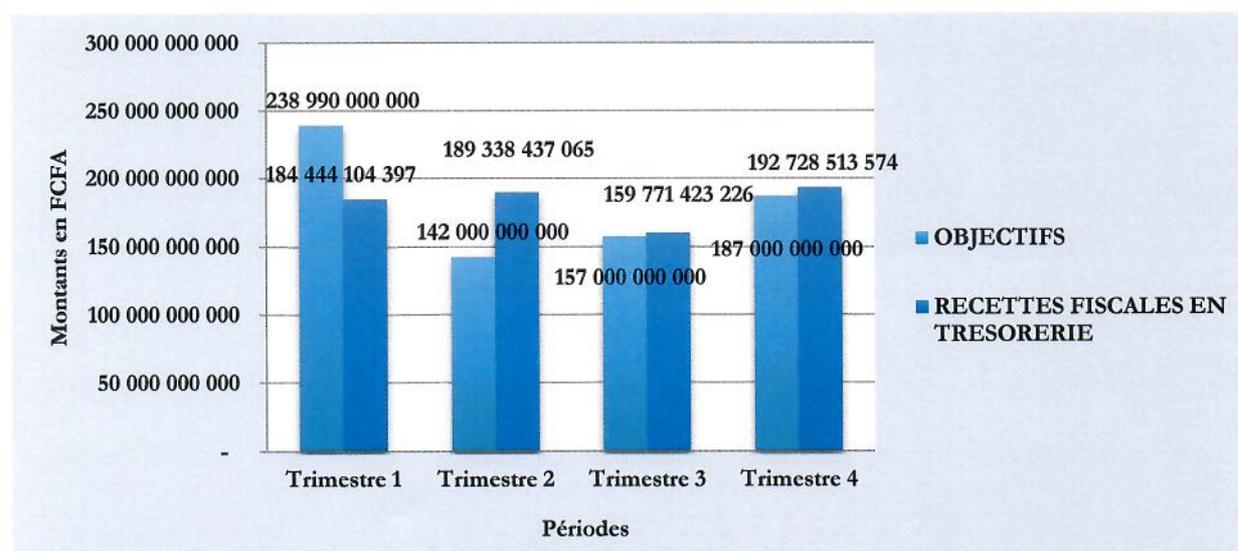
MOIS	MONTANT ENCAISSE DES RAR ENTRE 2016 ET 2020
JANVIER	1 047 604 965 XAF
FÉVRIER	744 626 595 XAF
MARS	1 074 629 943 XAF
AVRIL	1 021 574 004 XAF
MAI	931 644 359 XAF
JUIN	3 012 676 236 XAF
JUILLET	907 984 232 XAF
AOÛT	520 557 701 XAF
SEPTEMBRE	1 515 619 590 XAF
OCTOBRE	414 898 031 XAF
NOVEMBRE	357 886 417 XAF
TOTAL	11 549 702 073 XAF

B. Exécution des recettes fiscales au 31 décembre 2021

Tableau 4 : Indicateur de performance : taux de réalisation des recettes fiscales en trésorerie au 31 décembre 2021

Intitulé	Unité	Exécution pour 2021	Prévisions en trésorerie pour 2021	Taux de réalisation	2021	Ecart
					Cible PAP	
Taux de réalisation de l'objectif global de recettes en trésorerie	%	726 282 478 262 FCFA	724 990 000 000 FCFA	100,18 %	100 %	+ 0,18 %

Graphique 1: Exécution de l'objectif de recettes en budgétaire et en trésorerie au 31 décembre 2021



II. ACTIVITES DES SERVICES D'APPUI

A. Missions d'audit et de contrôle

1. Missions d'Audit

Les missions d'audit citées ci-après ont été conduites au sein de la Direction Générale des Impôts :

- audit de performance sur la gestion des opérations de recettes et de recouvrement du 16 au 19 février 2021 ;
- participation à la mission d'Audit sur le circuit des AMR à la DGE et à la DPIE en mars 2021 ;
- audit sur l'utilisation des imprimés fiscaux du 12 au 26 avril 2021 ;
- neuf (9) missions d'audits de performance de la gestion du dossier fiscal unique du 21 au 26 juin 2021 dans les différents services opérationnels de la DGI ;
- trois (3) missions d'audit interne sur le fonctionnement des opérations de recouvrement.

2. Missions d'Inspection et de Contrôle

Pour l'année 2021, les missions d'inspection et de contrôle se résument ainsi qu'il suit :

- évaluation mensuelle du critère de présence aux postes des agents de la Direction Générale des Impôts pour l'année 2021 ;
- inspection sur la gestion des Ressources Humaines et des Moyens ;
- mission d'Inspection au bureau des Impôts de Nzeng-Ayong ;
- état des lieux sur les échéanciers de paiement des impôts dus par les contribuables.
- Proposition de tableaux de bord pour le suivi et l'évaluation des activités des services opérationnels ;
- renforcement des services opérationnels de la DPIE et de la DGE ;
- rédaction des différents rapports d'activités trimestriel et annuel (contrôle de l'activité des services).

3. Autres Missions

- supervision de la mission de contrôle des recettes territoriales ;
- participation à la visite des Recettes des Impôts de Libreville ;
- organisation d'une séance d'informations et de sensibilisation sur les conditions de paiement de la prime à la performance budgétaire (PPB) ;
- sensibilisation des agents des services opérationnels sur les questions liées au droit de grève ;
- formations et renforcement des capacités des agents de l'Inspection des Services sur les méthodes et outils de conduites des activités d'audit interne de contrôle interne et d'inspection.

Au cours de la période mentionnée, l'Inspection des Services a effectué quinze (15) missions d'audit, set (7) missions d'Inspection et cinq (5) autres missions.

Tableau 5 : Ecart entre les missions prévues et les missions réalisées

Missions	Prévisions 2021	Réalisées 2021	Écart (R-P)
Audit	10	15	5
Inspections & Contrôles	8	7	-1
Total	18	22	4

Graphique 2 : Part des missions d'audit et de contrôles sur l'ensemble



Graphique 3 : Nombre de missions réalisées sur l'objectifs du PAP

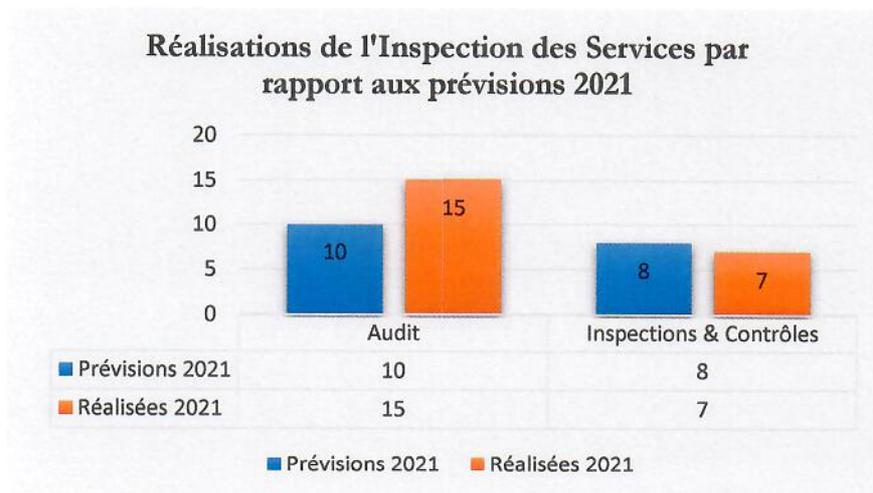


Tableau 6 : Missions d'Audit, d'Inspections/Contrôles réalisées sur l'année 2021

Intitulés de mission	Dates	Objectifs	Conclusions
Audit de performance sur la gestion des opérations de recettes et de recouvrement	Février 2021	Auditer la performance du fonctionnement des opérations de recettes pour la DGE et la Direction Provinciale des Impôts de l'Estuaire.	Les constats ont été présentés à la hiérarchie pour compétence.
Participation à la mission d'Audit sur le circuit des AMR à LA DGE et à la DPIE	Mars 2021	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier le circuit de transmission des AMR au receveur ; - Relever les faits et les preuves en cas de dysfonctionnements ; - Définir les responsabilités ; - Proposer des recommandations ou axes d'amélioration. 	Systématiser les pièces justificatives et de suivi des opérations, organiser le pilotage et le reporting des activités et mettre en place un comité de suivi des recommandations.
Audit sur les documents administratifs à caractère fiscal	Du 12 au 16 avril 2021	Evaluation du système de gestion et de délivrance des imprimés fiscaux à la DGE.	Le système de délivrance des imprimés fiscaux se doit d'être normalisé conformément à la déontologie aux référentiels d'usage.
Inspection sur la gestion des ressources humaines et des moyens	Du 12 au 27 avril 2021	<ul style="list-style-type: none"> - S'assurer du respect des normes, des règles et des directives en matière de gestion des Ressources Humaines ; - Tirer les conséquences au manquement ; - Proposer les mesures correctives. 	Les éléments constituant les recommandations faites ont été transmis à la hiérarchie pour compétence.
Neuf (9) missions d'Audit de performance de la gestion du dossier fiscal unique dans les différents centres des impôts	De juin à juillet 2021	Evaluer la performance et établir le diagnostic d'activités, des moyens et de formuler des recommandations pour l'amélioration des opérations de gestion.	La gestion administrative du dossier fiscal unique par les agents se doit d'être normalisée conformément à la déontologie et aux référentiels d'usage.
		<ul style="list-style-type: none"> - Evaluation de la performance de la formalité de la gestion du dossier fiscal unique ; - Evaluation des activités et des moyens liées à ces opérations. 	L'organisation des tâches et le fonctionnement des services se doivent d'être normalisés conformément à la déontologie et aux référentiels d'usage.
Trois (3) missions d'Audit Interne sur les procédures de recouvrement dans les différents services opérationnels	Octobre 2021	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer les capacités des agents des services de recouvrement ; - Suivre régulièrement les différentes recommandations. 	<ul style="list-style-type: none"> - Augmentation des recettes fiscales - Amélioration de la qualité des opérations de recouvrement.
Evaluation du critère de présence au poste	Evaluation mensuel	Suivre régulièrement l'état de présence des agents à leur poste de service.	<ul style="list-style-type: none"> - Les responsables des services opérationnels ont participé activement à l'évaluation ; - Nous observons que le dispositif permet de produire des états de présence exhaustif pour les services en période d'activité normale mais qu'il présente des insuffisances du fait qu'il ne soit pas automatisé ; - Que le contrôle des présences améliore nettement le taux de présence au poste et le rendement des agents.
Conception, vulgarisation des outils pour le suivi des activités des services opérationnels	Suivi mensuel	Suivre mensuellement les opérations ayant un impact important sur le résultat de la Direction Générale des Impôts.	Amélioration de l'efficacité du reporting.

4. Observations sur le fonctionnement du service

Les agents de l'Inspection des Services sur l'année 2021 ont bénéficié d'une formation en Audit Interne (AI), Contrôle Interne (CI) et Inspection. Cette formation avait pour objectif de renforcer leurs capacités en vue de la conception d'un dispositif de Contrôle Interne propre à la Direction Générale des Impôts qui soit conforme aux normes internationales en la matière.

Si les effectifs de l'Inspection des Services sont suffisants, nous observons que la professionnalisation du Contrôle Interne passe par une refonte de l'organisation, c'est-à-dire, la polarisation de l'effectif en fonction des activités principalement menées par L'Inspection des Services. L'Audit Interne est le troisième (3^e) niveau du dispositif de gouvernance, c'est-à-dire que les missions d'Audit Interne ont vocation à évaluer un dispositif de Contrôle Interne préalablement établi. Ainsi, la conception d'un dispositif de CI conforme aux normes internationales et adéquat serait une étape préalable.

5. Indicateur de performance

Tableau 7 : Evaluation de la performance de l'Inspection des Services sur l'année 2021

Intitulé	Unité	2021	2021	Écart 2021
		Prévision Plan actions 2021	Réalisé	(Réalisé - Prévision)
Taux de réalisation mission audit	%	100%	150%	50%
Taux de réalisation mission inspection	%	100%	88%	-13%

B. La gestion du courrier à la Direction Générale

1. Les missions du SCCA

Les missions du Service du Courrier et des Archives (SCCA) de la DGI consistent à accueillir les contribuables en leur donnant une information fiable et de gérer le courrier interne et externe de la DGI.

L'objectif principal pour le service a été de réduire le délai moyen de traitement du courrier à deux (2) jours.

Le premier trimestre a été marqué par la formation des agents nouvellement affectés. Le deuxième trimestre, quant à lui a été marqué par la prise en main des nouveaux acquis et la conception d'un plan de localisation des différentes directions abritées par l'immeuble du domaine en vue d'améliorer la qualité de service offert aux contribuables. Enfin, au cours du dernier trimestre, le SCCA a procédé à la création d'un calendrier de conservation, d'un bordereau de versement du courrier, à la rédaction du Rapport d'Activités du service et à la création d'un plan de classification.

2. Traitement du courrier entre 2020 et 2021

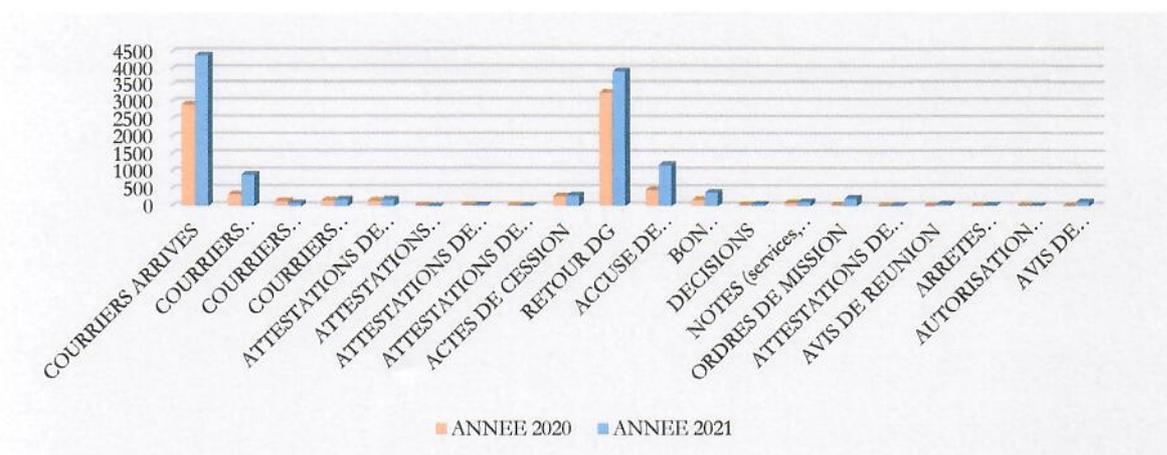
L'activité du service en nombre de courriers traités peut être résumée dans le tableau ci-après :

Tableau 8 : Evaluation du traitement du courrier entre 2020 et 2021

TYPOLOGIE DU COURRIER	ANNEE 2020		ANNEE 2021	
	Courriers traités	En pourcentage	Courriers traités	En pourcentage
Courriers arrivés	2901	36%	4396	36%
Courriers départ DG	322	4%	899	7%
Courriers départ DGA	137	2%	77	1%
Courriers départ autres	156	2%	186	2%
Attestations de dispense de tva	146	2%	185	2%
Attestations d'emploi	2	0%	1	0%
Attestations de congés	6	0%	25	0%
Attestations de présence au poste	2	0%	4	0%
Actes de cession	266	3%	297	2%
Retour dg	3256	41%	3930	32%
Accuse de réception	458	6%	1178	10%
Bon d'enlèvement	174	2%	385	3%
Décisions	23	0%	46	0%
Notes (services, intérim)	88	1%	122	1%
Ordres de mission	20	0%	207	2%
Attestations de prise et de reprise de service	0	0%	16	0%
Avis de réunion	0	0%	45	0%
Arrêtés communiqués	0	0%	10	0%
Autorisation de candidature	0	0%	0	0%
Avis de dégrèvement	0	0%	112	1%
TOTAL	7 957	100%	12 121	100%

Source : Service du Courrier et des Archives

Nous observons que le nombre de courriers traités sur l'année 2021 est supérieur à celui de 2020. Ceci est dû notamment au renforcement de la capacité des agents et aux nouvelles affectations. Ainsi, **7 957 courriers** ont été traités en 2020 contre **12 121 courriers** traités en 2021 soit **4 164 courriers** de plus.



Graphique 4: Evolution du traitement du courrier par type entre 2020 et 2021

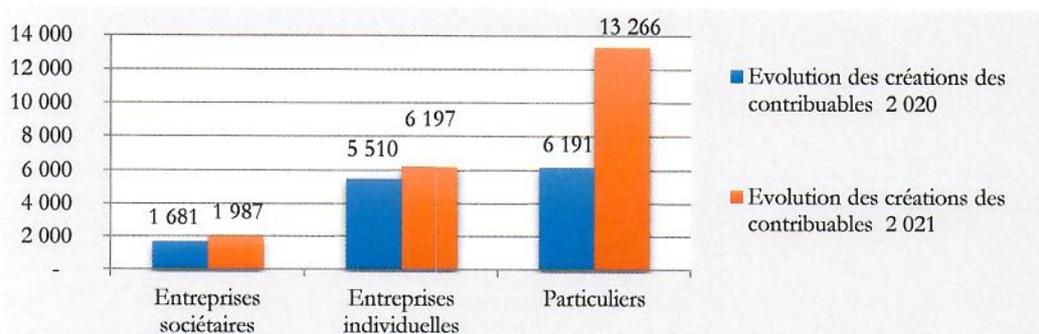
C. IMMATRICULATION DES CONTRIBUABLES

1. Evolution des créations de nouvelles sociétés

Tableau 9 : Evaluation des créations de sociétés entre 2020 et 2021

Evolution des créations des contribuables			
Statuts	2 020	2 021	Ecart
Entreprises sociétaires	1 681	1 987	8068
Entreprises individuelles	5 510	6 197	
Particuliers	6 191	13 266	
Total	13 382	21 450	

Graphique 5 : Evolution des créations de sociétés entre 2020 et 2021



2. Evolution des mises à jour des statuts

Tableau 10 : Evolution des mises à jour entre 2020 et 2021

Evolution des mises à jour entre 2020 et 2021			
Statuts	2 020	2 021	Ecart
<i>Mises à jour en nombre</i>	19 768	22 229	2461

Graphique 6 : Evolution des mises à jour entre 2020 et 2021

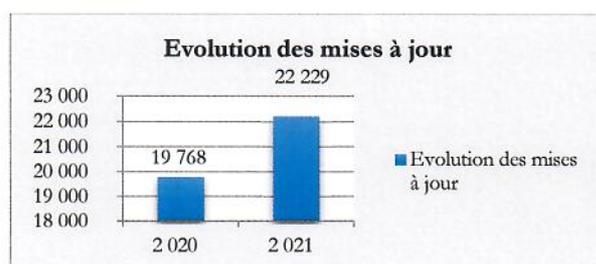


Tableau 11 : Evolution des mises en sommeil entre 2020 et 2021.

Evolution des mises en sommeil			
Statuts	2 020	2 021	Ecart
Mises en sommeil en nombre	329	212	-117

Graphique 7: Evolution des mises en sommeil

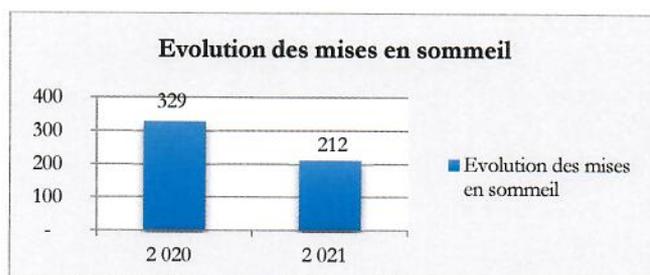
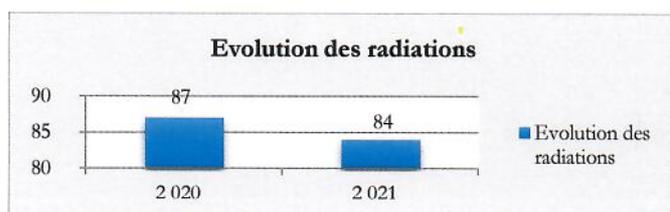


Tableau 12 : Evolution des radiations entre 2020 et 2021

Radiation des contribuables			
Statuts	2 020	2 021	Ecart
radiations en nombre	87	84	-3

Graphique 8: Evolution des radiations entre 2020 et 2021



Source : Direction de l'Informatique, Direction de la Centralisation, de la Statistique et des Emissions

Nous observons une légère augmentation du nombre d'immatriculations entre 2020 et 2021. Bien que le GNI avec son projet de digitalisation ne présente pas de difficultés majeures dans son fonctionnement, l'extension de l'assiette fiscale atteindra son niveau optimal qu'au travers d'une volonté politique déterminée et grâce au déploiement de la stratégie de développement durable actuellement en cours d'implémentation au niveau national.

III. ACTIVITES DES SERVICES CENTRAUX

A. Législation et Contentieux

Conformément au décret en vigueur, la DLC est chargée de la rédaction des textes législatifs et réglementaires, de participer aux négociations pour la ratification des conventions fiscales, de gérer le contentieux et d'effectuer la veille législative sur les questions juridiques relevant de la compétence de la DGI.

Le plan annuel pour la réalisation des objectifs assignés à la DLC au cours de l'année 2021 s'articule autour de trois points :

- le bilan par nature d'activités ;
- le bilan humain et matériel ;
- les difficultés et les besoins exprimés quant au fonctionnement du service.

Ainsi, au cours de l'année 2021 les activités de la DLC peuvent être résumées sur la base des points suivants :

1. Bilan par nature d'activités

La DLC a été saisie pour le traitement de cent treize **(113) dossiers de rescrits fiscaux** et de **demandes d'avantages fiscaux**, lesquels portent essentiellement sur des questions d'interprétation et d'application des dispositions du Code Général des Impôts. Elle a reçu quinze **(15)** dossiers de contentieux liés à des **réclamations/contestations** effectuées par les contribuables sur la base des impositions émises à leur charge.

Le Service de la Législation de la DLC a animé les plénières portants sur l'élaboration de huit **(8)** projets de textes législatifs et réglementaire en collaboration avec l'ensemble des agents qui composent le service :

- élaboration des dispositions fiscales du projet de loi de finances pour l'exercice 2021 ;
- élaboration des dispositions fiscales relatives à la loi de finances rectificative pour l'exercice 2021 ;
- loi de Finances Initiales 2022 ;
- l'Instruction n° 0223/MER/DGI/DLC relative à la taxe sur les retraits ;
- l'Instruction n° 0224/MER/DGI/DLC relative aux dispositions fiscales de la Loi de Finances Rectificative 2020 ;
- projet d'instruction de la Loi de Finances 2021.

2. Constitution et gestion du fond documentaire

- La salle de documentation de la DGI a été réapprovisionné de vingt-neuf **(29)** nouveaux ouvrages ;
- réception et vulgarisation de mille trois cent dix (1 310) exemplaires du Code Général des Impôts édition 2021.

3. Activités et rencontres internationales

Sur l'année 2021, la DLC a participé par Visio conférences ou en présentiel à quarante-sept **(47)** rencontres et activités à caractère fiscales avec des organismes internationaux. Ces rencontres ont donné lieu à des ateliers de formations sur la prise en main de nouveau dispositifs légaux entre autres, à des sessions d'échanges dans le cadre des conventions internationales pour lesquelles le Gabon est signataire, à

des réunions pour la coordination de l'action des administrations fiscales pour la lutte contre l'évasion et la fraude fiscales, etc.

4. Autres activités

Dans le cadre du renforcement des capacités de ses agents, la Direction Générale des Impôts a organisé au bénéfice de la DLC, deux (2) séminaires de formation portant sur :

- « la légistique et les techniques contentieuses », animé par Monsieur Modeste OBIANG NDONG du 10 au 12 février 2021 ;
- « la grille de lecture, de compréhension et d'analyse des états financiers des entreprises » animé par le Cabinet Parthénon Finances du 13 au 15 juillet 2021.

Le Service des relations internationales de la DLC a animé du 14 au 19 octobre 2021 un séminaire de formation sur le thème « l'échange de renseignements (ER), un outil efficace pour renforcer les contrôles fiscaux ». Ce séminaire avait pour but d'initier les participants aux concepts clés de la transparence et de l'ER assimilés aux normes internationales pour améliorer la qualité des contrôles et lutter contre la fraude fiscale.

Enfin, le Service du Contentieux a participé aux réunions relatives à la digitalisation de l'Administration Fiscale de mars à juillet 2021.

5. Bilan humain et matériel

Sur le plan humain nous faisons référence aux six nominations intervenues au cours de l'année ayant occasionné le départ de six (6) Inspecteurs Centraux contre l'arrivée de trois (3) agents affectés au sein du service.

Sur le plan du matériel nous faisons référence à l'affectation de nouveau matériel de bureau et matériel informatique pour optimiser le fonctionnement du service.

B. Programmation de la vérification sur 2021

Dans le cadre des prérogatives que lui confère le texte en vigueur, la Direction des Vérifications Fiscales est notamment chargée de vérifier les contribuables assujettis à l'impôt, de vérifier les situations fiscales d'ensemble, de coordonner les opérations de contrôle fiscal, de faire de la veille fiscale et de piloter les programmes de vérification.

Au cours de l'année 2021, les prérogatives de la Direction des Vérifications Fiscales ont évolué vers plus d'autonomie pour la DVF et pour les services déconcentrés qui désormais proposent et pilotent les opérations de vérifications des dossiers soumis au contrôle fiscal externe (CFE) dans un premier temps. Et dans un second temps, vers la simplification du rôle centralisateur de la DVF qui assure le secrétariat du comité de programmation et consolide les rapports de vérification.

C. Gestion des Régimes Spécifiques

1. Traitement du courrier

Tableau 13 : Traitement de courrier

Objet des demandes	Nombre	Représentation en %
Dispense ou exonération de TVA et/ou de CSS	232	96,27%
Exonération d'IS	1	0,41%
Exonération de TSIL	1	0,41%
Régime PME-PMI	2	0,83%
Application de régime dérogatoire	1	0,41%
Mise à disposition d'une copie d'attestation de dispense	1	0,41%
Modification d'attestations d'exonération	2	0,83%
Renouvellement d'attestation de d'exonération	1	0,41%
Total	241	100%

Source : Direction des Régimes Spécifiques

2. Traitement des demandes de dispenses et d'exonérations de TVA

Tableau 14 : Traitement des demandes des demandes de dispenses et d'exonérations de TVA

	Accord	Rejet	Complément d'informations	Programmation de visite sur site	Avis du Ministre et du DG	En cours de traitement	Total
Nombre	180	24	14	9	4	10	241
%	75%	10%	6%	4%	2%	4%	100%

Source : Direction des Régimes Spécifiques

3. Dépense fiscale en matière de TVA

Tableau 15 : Montant de la tva dispensée ou exonérée

SECTEUR	MONTANT DE LA TVA DISPENSEE OU EXONEREE				TOTAL
	FERMEES		OUVERTES		
	TVA		TVA	CSS IS	
Divers-Projets	16		32		48
Port minéralier				1	1
Centre professionnel			1		1
Ambassades et assimilés	74		16		90
Agriculture	2		8		10
Mines			1		1
Pétrole			2		2
Forêts			1		1
Tourisme	6		9	1	16
Marché publics					0
Logements sociaux			8		8
ZES					0
TOTAL	98		78	1 1	178

4. Répartition des attestations établies par nature d'impôt et par type de dispense ou d'exonération

Tableau 16 : Montant de la CSS dispensée ou exonérée

SECTEUR	MONTANT DE LA CSS DISPENSEE OU EXONEREE		TOTAL	%
	FERMEES	OUVERTES		
Divers	70 955 501 XAF		70 955 501 XAF	0,25%
Projets	216 000 XAF	3 162 133 540 XAF	3 162 349 540 XAF	11,11%
Olam Gabon		1 683 704 995 XAF	1 683 704 995 XAF	5,91%
Port minéralier		1 111 005 592 XAF	1 111 005 592 XAF	3,90%
Olam/Forêt/GNBS		3 527 689 XAF	3 527 689 XAF	0,01%
Sécurité sociale	741 673 718 XAF	677 311 297 XAF	1 418 985 015 XAF	4,98%
Port minéralier		1 277 503 486 XAF	1 277 503 486 XAF	4,49%
Réseau ferroviaire		2 540 097 253 XAF	2 540 097 253 XAF	8,92%
Réseau routier		92 892 259 XAF	92 892 259 XAF	0,33%
Réseau maritime	24 588 215 XAF		24 588 215 XAF	0,09%
Centres de formation professionnelle		288 276 877 XAF	288 276 877 XAF	1,01%
Logement sociaux		5 980 658 XAF	5 980 658 XAF	0,02%
Ambassades et assimilés	161 391 219 XAF	816 830 657 XAF	978 221 876 XAF	3,44%
Agriculture		5 161 117 880 XAF	5 161 117 880 XAF	18,13%
Mines		6 784 861 499 XAF	6 784 861 499 XAF	23,83%
Pétrole		445 577 318 XAF	445 577 318 XAF	1,57%
Tourisme	8 980 724 XAF	38 680 402 XAF	47 661 126 XAF	0,17%
Marchés publics		1 043 068 994 XAF	1 043 068 994 XAF	3,66%
Industrie du ciment		820 436 XAF	820 436 XAF	0,00%
Groupe Olam		2 323 212 670 XAF	2 323 212 670 XAF	8,16%
Réhabilitation du palais de l'Assemblée nationale		1 681 555 XAF	1 681 555 XAF	0,01%
TOTAL	1 007 805 377 XAF	27 458 285 057 XAF	28 466 090 434 XAF	100%

Source : Direction des Régimes Spécifiques

5. Dépenses fiscales de la ZES de Nkok (dispenses ouvertes et fermées)

Tableau 17 : Dispenses accordées à la ZES de Nkok

Zones d'investissement Spéciales (ZIS)	Nombre de dispenses accordées (ouvertes et fermées)	Montant de la dépense fiscale annuelle
ZERP de Nkok	4016	5 968 934 831 XAF

Source : Direction des Régimes Spécifiques

6. Dépenses fiscales par secteur d'activités hors ZIS

Tableau 18 : montant de la CSS dispensée ou exonérée

SECTEUR	MONTANT DE LA CSS DISPENSEE OU EXONEREE			
	TVA	CSS	TOTAL	%
Divers	70 955 501 XAF	17 508 133 XAF	88 463 634 XAF	0,31%
Projets	3 162 349 540 XAF	88 714 827 XAF	3 251 064 367 XAF	11,27%
Olam Gabon	1 683 704 995 XAF	1 684 836 XAF	1 685 389 831 XAF	5,84%
Port minéralier	1 111 005 592 XAF	21 717 016 XAF	1 132 722 608 XAF	3,93%
Olam/Forêt/GNBS	3 527 689 XAF		3 527 689 XAF	0,01%
Sécurité sociale	1 418 985 015 XAF		1 418 985 015 XAF	4,92%
Port minéralier	1 277 503 486 XAF		1 277 503 486 XAF	4,43%
Réseau ferroviaire	2 540 097 253 XAF		2 540 097 253 XAF	8,80%
Réseau routier	92 892 259 XAF	1 413 629 XAF	94 305 888 XAF	0,33%
Centres de formation professionnelle	288 276 877 XAF	13 369 663 XAF	301 646 540 XAF	1,05%
Logement sociaux	5 980 658 XAF		5 980 658 XAF	0,02%
Ambassades et assimilés	978 221 876 XAF	32 285 064 XAF	1 010 506 940 XAF	3,50%
Agriculture	5 161 117 880 XAF	573 329 XAF	5 161 691 209 XAF	17,89%
Mines	6 784 861 499 XAF	223 393 914 XAF	7 008 255 413 XAF	24,29%
Pétrole	445 577 318 XAF		445 577 318 XAF	1,54%
Tourisme	47 661 126 XAF		47 661 126 XAF	0,17%
Marchés publics	1 043 068 994 XAF	10 231 653 XAF	1 053 300 647 XAF	3,65%
Industrie du ciment	820 436 XAF		820 436 XAF	0,00%
Groupe Olam	2 323 212 670 XAF		2 323 212 670 XAF	8,05%
Réhabilitation du palais de l'Assemblée nationale	1 681 555 XAF	77 605 XAF	1 759 160 XAF	0,01%
TOTAL	28 441 502 219 XAF	410 969 669 XAF	28 852 471 888 XAF	100%

Source : Direction des Régimes Spécifiques

7. Récapitulatif des dépenses fiscales globales (Hors ZIS et ZIS)

Tableau 19 : Montant de la TVA dispensée de la CSS dispensée ou exonérée

BENEFICIAIRE	MONTANT DE LA TVA ET DE LA CSS DISPENSEE OU EXONEREE		
	TVA	CSS	TOTAL
Bénéficiaires des dépenses fiscales Hors ZIS	28 466 090 434 XAF	410 969 769 XAF	28 877 060 203 XAF
Bénéficiaire des dépenses fiscales insatllés dans la ZERP de Nkok	5 968 934 831 XAF		5 968 934 831 XAF
TOTAL			34 845 995 034 XAF

Source : Direction des Régimes Spécifiques

Le montant global des dépenses fiscales pour l'année 2021 hors ZIS et ZIS est évalué à trente quatre milliards huit cent quarante cinq millions neuf cent quatre vingt quinze mille trente quatre (34 845 995 034) FCFA.

IV. ACTIVITES LIEES AUX OPERATIONS DE CONTRÔLES PAR SERVICE OPERATIONNEL

A. Contrôles sur Pièces

Tableau 20 : Etats des contrôles sur pièces pour l'année 2021

Services	Nombre de dossiers traités	droits	pénalités	Total dû	Montant dégrévé	Montant recouvré	Reste à recouvrer
DGE	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND
CIME LBV	86	ND	ND	384 147 536 XAF	15 067 669 XAF	109 103 891 XAF	259 975 976 XAF
CIPEP LBV Nord	ND	1 993 546 210 XAF	795 810 701 XAF	2 789 356 911 XAF	11 227 509 XAF	ND	ND
CIPEP LBV Sud	527	2 778 628 690 XAF	754 686 506 XAF	3 520 645 003 XAF	ND	ND	ND
DPIOM							
CIME POG	36	91 337 342 XAF	36 093 668 XAF	ND	ND	ND	ND
CIPEP POG	8	121 137 634 XAF	23 294 584 XAF	ND	ND	ND	ND
DPIHO	30	78 647 104 XAF	17 606 595 XAF	96 253 699 XAF	ND	ND	ND
DPIMO	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND
DPIWN	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND
DPING	43	ND	ND	ND	ND	ND	ND

Source : DPIE, DPI provinciales, DGE

B. Contrôles Formels

Tableau 21 : Etats des contrôles formels pour l'année 2021.

Services	Nombre de dossiers traités	droits	pénalités	pénalités pour dépôt tardif DSF DAS	Total dû	Montant dégrévé	Montant recouvré	Reste à recouvrer
DGE	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND
CIME LBV	1963	ND	ND	ND	9 040 790 999 XAF	206 920 339 XAF	4 017 189 841 XAF	4 816 680 819 XAF
CIPEP LBV Nord	ND	ND	ND	ND	1 245 763 913 XAF	ND	4 816 680 819 XAF	ND
CIPEP LBV Sud	724	ND	ND	ND	2 329 380 332 XAF	ND	ND	ND
DPIOM								
CIME POG	135	513 499 410 XAF	79 791 023 XAF	ND	ND	ND	ND	ND
CIPEP POG	89	540 463 720 XAF	23 953 586 XAF	ND	ND	ND	ND	ND
DPIHO	61	123 250 493 XAF	18 875 665 XAF	4 000 000 XAF	146 126 158 XAF	ND	ND	ND
DPIMO	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND
DPIWN	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND
DPING	58	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND

Source : DPIE, DPI provinciales, DGE

V. PROBLEMATIQUES LIEES AU FONCTIONNEMENT DES SERVICES DE LA DGI

Au cours de l'année 2021 nous relevons le ralentissement généralisé des opérations menées pour atteindre les objectifs stratégiques fixés sur l'année 2021. L'impact des mesures sanitaires lié à la pandémie de la **Covid19** sur les opérations de recettes ne justifie pas à lui seul ce ralentissement. Il faut considérer que l'administration publique dans son ensemble pourrait renforcer son efficacité afin de réduire l'impact des crises sociales et des événements inopportuns sur ses résultats.

Sur le plan des processus managériaux

Nous constatons que la vision à l'initiative du plan stratégique est en adéquation avec le contexte socio économique qui dorénavant engage la responsabilité sociétale de notre organisation.

Que l'opérationnalisation du plan stratégique 2021-2023 nécessite le dynamisme et la collaboration de tous les responsables hiérarchiques afin d'optimiser les processus clés et mieux cerner les spécificités de chaque service dans la définition des indicateurs de performances. Cette démarche s'intègre dans un processus de bonne gouvernance avec pour effet de permettre un pilotage efficace des activités des services opérationnels.

Les formations initiées dans les différents services, entre autres pour la digitalisation des opérations fiscales, pour la prise en main des méthodes et outils de contrôle interne et du contentieux fiscal, présentent de belles perspectives. Notons que l'acquisition et l'actualisation des compétences sont une force pour la structure dans la mesure où elles sont entretenues et qu'elles permettent le déploiement et la pérennité de la stratégie.

Nous constatons que la documentation nécessaire au bon fonctionnement de l'organisation est adaptée à la culture de la maison Impôt (*recueil de textes régissant la fonction publique, code de déontologie du fonctionnaire, manuel de procédures, fiches de postes etc.*) mais que les **dispositifs de communication interne et de contrôle interne** n'ont pas atteint leur niveau optimal.

Que les dispositifs de contrôles existants n'ont pas atteint leur niveau optimal ainsi la chaîne de valeur peut présenter des failles dans sa conformité et dans son efficacité.

Nous avons aussi relevé que les obligations de résultats et de moyens de certains services vis-à-vis du devoir de contrôle des services centralisateurs ne sont pas toujours entièrement respectées avec pour effet de ralentir le flux d'informations et d'obstruer l'atteinte des objectifs stratégiques et budgétaires.

Sur le plan des processus métier

Les difficultés principales relevées par les services dans le fonctionnement de la chaîne de valeur sont d'ordres matériel et financier mais font aussi référence aux besoins en ressources humaines.

Il faut noter la capacité de nos gestionnaires à atteindre leurs objectifs en qualité et en nombre de dossiers traités dans l'année. Notons que, la maîtrise des outils mis à leur disposition dans le cadre des processus métier, est en constante évolution. La Direction des Régimes Spécifiques recommande l'automatisation des procédures pour le traitement des dispenses et exonération de la Taxe sur la valeur ajoutée (**TVA**) et de la Contribution Spéciale de Solidarité (**CSS**). L'implémentation d'un système de gestion de données automatisé aura pour effet d'optimiser la gestion des dispenses et de fait d'améliorer le résultat global significativement.

La mise en place d'un dispositif de contrôles permanent permettra d'atteindre un niveau de performance élevé du fait de l'inclusivité de la méthode d'assimilation.

Que le système d'adressage postale n'est pas développé dans notre pays ce qui réduit drastiquement l'efficacité des services d'accueil et de localisation.

Nous relevons aussi que la formation des agents pour une communication appliquée à la gestion du civisme fiscal pourrait avoir un effet positif à long terme.

La réforme initiée par les autorités sur les questions liées à la digitalisation des services fiscaux et à la « **facture normalisée** » est la phase initiale à l'implémentation d'un système fiscal mieux adapté à la structure de notre économie. En 2004 le Mexique a développé un système de facturation électronique (*Comprobante Fiscal Digital por Internet : Justificatif Fiscal Numérique par Internet*). Le système a évolué de manière à ce que toutes les entreprises ne puissent opérer au Mexique sans un système de facturation électronique capable d'intégrer et d'automatiser toutes les exigences fiscales (factures, paiements électroniques, COMEX, comptabilité électronique) au sein de leurs systèmes ERP.

Sur le plan des processus support

Les services essentiels au déploiement de la stratégie optimisent les ressources et les moyens mis à leur disposition pour leur fonctionnement. Notons que la responsabilité sociétale d'une structure exige aussi de concevoir un dispositif de **contrôle de gestion** adapté. Comme suite aux formations dédiées à l'amélioration de la qualité du dispositif de **contrôle interne**, il a été mis en place une cellule de réflexion chargée de proposer une feuille de route pour l'implémentation d'un dispositif de contrôle interne adéquat au sein de la DGI.